

Conseil Communal

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis 13/2018 : Demande de crédit de CHF 623'100.- TTC pour la construction du puits de captage des Coteaux.

Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs,

Notre Commission s'est réunie en date du 31 octobre 2018. en présence de Mme. Elvira RÖLLI, municipale, M. Sébastien MIAZ, bureau conseil, et M. Christian VUILLIONENET, chef de service infrastructure, pour étudier le préavis susmentionné. Nous les remercions pour leurs explications et leur disponibilité.

Commentaires généraux :

Le projet, qui est de nature technique, a été présenté d'une manière très claire et complète. Le besoin de solutions en ce qui concerne notre approvisionnement en eau, ainsi que sa qualité, devint préoccupant.

Les captages actuels datent de plus de cent ans, et il devient impossible de les entretenir, ce qui engendre un risque certain. Le projet, en cherchant l'eau à une plus grande profondeur, donne une meilleure souplesse en ce qui concerne le prélèvement de celle-ci.

En marge de ces préoccupations, notre commune doit se mettre en conformité, sous pression du canton, par rapport aux maisons, construites il y a un certain temps alors qu'elles se trouvaient en zones S1, S2 et S3. Le projet, en réduisant le nombre de constructions sur ces zones, répond en grande partie à ce problème.

Proposition d'amendement :

Aucune

Conclusion :

Après avoir pris connaissance du Préavis Municipal no. 13/2018 et en avoir débattu, la commission a conclu à son acceptation tel que proposé par la Municipalité.

Arzier-Le Muids le 31 octobre 2018

La Commission ad hoc:

M. Inal UYGUR (PRESIDENT, RAPPORTEUR)



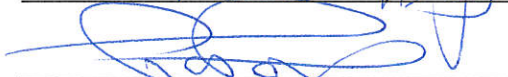
M. Valentin FASEL



M. Dominique KLINKENBERGH



M. Christophe PATARIN



Mme. Natacha RUFFET

excusée